

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 MARS 2009

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Conservatoire à
Rayonnement
Départemental –
Demande de subvention
à l'Etat pour l'aide au
fonctionnement –
Exercice 2009**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 mars 2009
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 6 avril 2009
et qu'il est donc exécutoire.

Le 6 avril 2009

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille neuf, le 26 mars à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 mars 2009, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER*, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 09 B 00 et le procès-verbal de la séance du 5 février 2009)

Avait donné procuration :

Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY

Secrétaire de Séance :

Madame KARCHI-SAAD

N° DE DOSSIER : 09 B 01 a

OBJET : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL – DEMANDE
DE SUBVENTION À L'ÉTAT POUR L'AIDE AU FONCTIONNEMENT –
EXERCICE 2009

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Les Conservatoires à Rayonnement Départemental (C.R.D.) sont subventionnés par l'Etat à travers les Directions Régionales des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) selon des critères fixés par un schéma d'orientation pédagogique applicable dans toutes les écoles de musique contrôlées par l'Etat. Ce schéma porte sur le programme pédagogique, la qualité du travail des enseignants, les résultats obtenus et le rayonnement du Conservatoire dans le département.

La Ville demande une subvention auprès de l'Etat pour l'année 2009. A titre indicatif, le montant de la subvention de la D.R.A.C. Ile-de-France s'élevait à 129 339 € en 2008 pour le C.R.D. Claude Debussy.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat (D.R.A.C.) au titre de l'année 2009 pour le fonctionnement du C.R.D.,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC